



## **Master complémentaire en gestion des transports [MC-TRAN]**

### **Caractéristiques du programme**

#### **Compétences visées**

Le master complémentaire en gestion des transports est un programme d'études qui vise à fournir une formation de haut niveau en gestion de la mobilité, des transports et de la logistique à toute personne dont les activités professionnelles sont en relation avec le secteur, qu'il s'agisse de responsables d'infrastructures de transport, de cadres des secteurs public et privé, de sociétés de transport ou d'autres acteurs actifs dans le domaine.

#### **Structure du programme**

Le programme comporte au total 60 crédits et est réparti sur une année académique.

Il est constitué de huit modules thématiques (40 crédits au total) couvrant de façon interdisciplinaire les différentes matières de la gestion des transports et harmonieusement intégrés via un module transversal (20 crédits).

L'enseignement est complété par :

- des visites techniques sur le terrain, des exposés, des conférences, des séminaires sur la communication orale et écrite ;
- des ateliers pratiques, cadre d'intégration et d'application des connaissances acquises, qui se concluent par la rédaction d'un rapport (travail personnel) sur une thématique spécifique de la gestion de la mobilité, des transports et de la logistique.

#### **Spécificités**

Le master complémentaire en gestion des transports est un enseignement de haut niveau fondé sur des méthodes actives et qui fait régulièrement appel à des praticiens des secteurs public et privé.

#### **Atouts professionnels**

L'enseignement, bien qu'initialement conçu en tenant compte des priorités pour les ressortissants de pays en développement, permet à toute personne active dans le domaine du transport d'y trouver une réelle plus-value professionnelle.

Il offre aux étudiants une formation de pointe en gestion des transports et tente de répondre à la nécessité de former, tant au Nord qu'au Sud, des spécialistes des questions de transport, favorisant ainsi l'émergence d'une véritable pépinière de compétences en gestion des systèmes de transport et de la mobilité. Cette formation ne vise pas à faire des participants des spécialistes d'une seule discipline mais a pour objectif de former des gestionnaires capables de comprendre un secteur en constante évolution et de prendre des décisions qui tiennent compte de nombreux éléments (économie, technologie, aménagement du territoire, droit, contexte socio-économique, etc.)

#### **Information pratiques**

**Equipes partenaires** Le master complémentaire en gestion des transports est une formation organisée en inter-académies et gérée par un organe commun, le Centre Interuniversitaire d'Etude de la Mobilité (CIEM). Les institutions universitaires suivantes collaborent au programme : - Académie universitaire Wallonie-Bruxelles - Académie universitaire Louvain - Académie universitaire Wallonie-Europe

**Horaire** : Le programme est réparti en cours du jour, sur une année académique. Les séances de cours ont lieu du lundi au vendredi en journée entre 10h et 17h ou en soirée entre 17h et 20h. Le module transversal se déroule généralement le mercredi en journée.

**Lieu d'enseignement** : Les cours se donnent principalement dans les locaux du Centre Interuniversitaire d'Etude de la Mobilité (CIEM), à Bruxelles (Campus du Solbosch de l'ULB, Batiment U, porte B, 5ème étage). Certaines activités (visites techniques, conférences, séminaires, ateliers) peuvent se donner soit dans les autres institutions organisatrices, soit à l'extérieur.

**Catalogue des cours** : <http://www.academiewb.be/catalogue/MC-TRAN.html>

**Où s'informer ? CIEM - Centre Interuniversitaire d'Etude de la Mobilité**

Tél. 02 650 27 99, fax 02 650 27 83, [info@ciem.be](mailto:info@ciem.be)

Campus du Solbosch, bâtiment U, porte B, 5ème étage, Avenue F. D. Roosevelt 50, ULB CP 165/7, 1050 Bruxelles

## Conditions d'accès

Nonobstant les conditions d'admission au Master complémentaire telles que définies par l'article 54 du décret du 31 mars 2004, les candidats au Master Complémentaire en Gestion des Transports devront :

- être porteurs d'un diplôme universitaire d'ingénieur civil ou d'ingénieur de gestion, de master en sciences de l'ingénieur, en ingénieur de gestion, en sciences économiques, en sciences de gestion, en sciences géographiques, en logistique, en sciences mathématiques, en sciences physiques, en sciences commerciales délivré en Communauté française de Belgique ou de tout autre titre ou grade délivré en dehors de la communauté française de Belgique sanctionnant des études universitaires de deuxième cycle dans ces domaines et valorisées pour au moins 300 crédits par le jury ;
- justifier d'une très bonne connaissance du français et d'une bonne connaissance de l'anglais.

La procédure d'admission prévoit, avant inscription officielle dans l'une des Académies participantes, le dépôt, auprès du CIEM, d'un dossier d'admission qui sera examiné par le jury d'admission du programme. Celui-ci décide de son acceptation sur base de la formation initiale du candidat et de son profil au regard des objectifs du programme.

Ce dossier d'admission peut-être obtenu auprès du CIEM et devra être envoyé au CIEM au plus tard le 28 février pour les ressortissants des pays hors Union Européenne ne résidant pas en Belgique et le 30 juin pour les ressortissants des pays hors Union Européenne résidant en Belgique et les ressortissants de l'Union Européenne.

Etant donné les objectifs de la formation et les méthodes pédagogiques utilisées, le nombre de participants à ce programme est limité à 30 personnes par année académique.

## Jury d'examens

Président : M. Henry-Jean Gathon (ULg)

Vice-président : M. Eric Cornélis (FUNDP)

Secrétaire : M. Alassane B. Ndiaye (ULB)

## Cursus

Année unique - **TRAN6**

## Année unique

### Premier quadrimestre (15 semaines)

#### **MODULE A1 Géographie des transports et localisation des activités économiques (5 ECTS)**

- Géographie des transports
- Localisation des activités économiques

#### **MODULE A2 Transports, territoire et développement durable (5 ECTS)**

- Aménagement du territoire et environnement
- Réseaux et infrastructures de transport

#### **MODULE A3 Evaluation technique, économique et socio-économique (5 ECTS)**

- Analyse et évaluation économique des transports
- Evaluation technico-économique du transport
- Evaluation socio-économique et environnementale

#### **MODULE A4 Modélisation-simulation-recherche opérationnelle (5 ECTS)**

- Recherche opérationnelle appliquée
- Modélisation du transport de personnes
- Modélisation du transport de marchandises

### Deuxième quadrimestre (15 semaines)

### **MODULE A5 Transport et société (5 ECTS)**

- Politiques de transport
- Droit des transports
- Sociologie des transports

### **MODULE A6 Transport et technologies (5 ECTS)**

- Technologies du transport par rail
- Technologies du transport aérien
- Nouveaux systèmes de propulsion
- Systèmes de transports intelligents

### **MODULE A7 Logistique (5 ECTS)**

- Opérations logistiques et gestion de la supply chain
- Gestion intégrée des flux logistiques
- Performances et audit d'une chaîne logistique

### **MODULE A8 Planification et gestion (5 ECTS)**

- Conception de projets intégrés en transport et mobilité
- Evaluation et aide à la décision en transport et logistique
- Gestion de plans et projets de transport

### **MODULE B Transversal (20 ECTS)**

- Ateliers d'intégration repris dans les modules suivants : A1, A3, A4, A7, A8
- Visites techniques
- Conférences et séminaires spécifiques
- Transport et développement durable (Cours Chaire Sud)

Ce module se conclut par la rédaction, sous la supervision d'un membre du corps enseignant, d'un rapport sur une thématique spécifique de la gestion de la mobilité, des transports et de la logistique. Ce travail personnel de fin d'études permet de mettre en évidence notamment l'autonomie, le sens critique, les qualités personnelles et les compétences professionnelles de l'étudiant.